**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande

**Band:** 42 (1916)

**Heft:** 14

Inhaltsverzeichnis

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS RÉDACTEUR : D' H. DEMIERRE, ingénieur, Lausanne, 2, rue du Valentin.

SOMMAIRE: La nouvelle Usine hydro-électrique des Prés du Chanet, près Boudry, appartenant à la Ville de Neuchâtel, par Louis Martenet, chef du Service de l'Electricité de la Ville de Neuchâtel (suite, planche N° 10). — Le gabarit d'espace libre et du matériel roulant des chemins de fer suisses à voie normale, par R. Winkler, ingénieur. — Chronique: Le bassin houiller de la Campine. — Nécrologie: Rodolphe Alioth. — Société fribourgeoise des Ingénieurs et des Architectes (suite et fin). — Société suisse des Ingénieurs et des Architectes.

# La nouvelle Usine hydro-électrique des Prés du Chanet, près Boudry, appartenant à la Ville de Neuchâtel.

Par Louis Martenet, Chef du Service de l'Electricité de la Ville de Neuchâtel. (Suite) 1

(Planche Nº 10)

A côté de ce projet de construction d'une nouvelle usine, un autre projet, d'une importance tout aussi considérable, a été élaboré par le Service de l'électricité pour l'unification de la périodicité de nos réseaux de distribution.

<sup>1</sup> Voir N° du 10 juillet I916, page 131.

Ceux-ci présentaient en effet cette anomalie unique en son genre: le courant sortant de l'usine des Clées étant monophasé à 50 périodes par seconde pour le réseau d'éclairage et triphasé à 33 périodes par seconde pour le réseau de distribution de force motrice, la tension était de 4000 volts pour les deux courants.

Cette anomalie, d'après nos renseignements, est le résultat d'un malentendu entre le constructeur et les experts chargés d'étudier le premier projet.

Cette différence de périodicité de nos réseaux de distribution causait un préjudice sensible au développement normal de nos installations, tout en compliquant le service de production de courant.

A l'usine génératrice, les machines destinées à produire le courant nécessaire à l'éclairage étaient différentes de

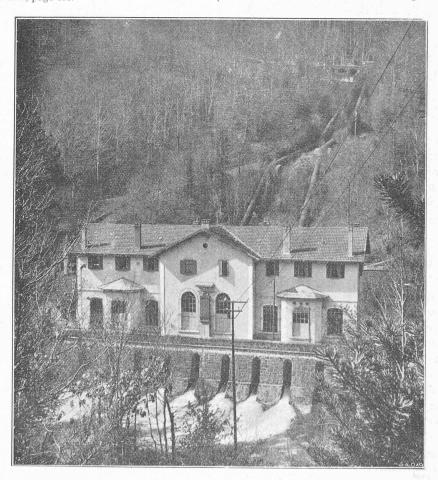


Fig. 3. - L'ancienne usine des Clées